

Avis n° 2026/06  
relatif à l'accréditation de  
Ecole polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur  
à délivrer un titre d'ingénieur diplômé

#### Ecole

|                    |                                                               |
|--------------------|---------------------------------------------------------------|
| Nom :              | Ecole polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur |
| Sigle :            | EPU Nice Sophia                                               |
| Type :             | Public                                                        |
| Académie :         | Nice                                                          |
| Sites de l'école : | Sophia Antipolis                                              |

#### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

#### Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2020/10-10, n°2023/06

#### Objet de la demande d'accréditation

##### Catégorie HP (Renouvellement hors périodique) :

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Robotique, en formation initiale sous statut d'étudiant, sur le site de Sophia Antipolis.

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Mathématiques appliquées, en FISEA, sur le site de Sophia Antipolis.

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Génie de l'eau et de l'aménagement, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur le site de Sophia Antipolis.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Ecole polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur ;
- Vu le rapport établi par Pascal TRIBOULOT (membre de la CTI, rapporteur principal), Gildas GAUTIER (corapporteur), Mathieu EMILY (expert), Fatiha NEJJARI (experte internationale), Baptiste CORMORANT (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 9-10 juin 2026 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

**Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur**

| Renouvellement d'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant                                                                                             | Voie de formation                         | A compter de la rentrée universitaire | Jusqu'à la fin de l'année universitaire | Durée d'accréditation |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Robotique, sur le site de Sophia Antipolis                          | Formation initiale sous statut d'étudiant | 2026                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Mathématiques appliquées, sur le site de Sophia Antipolis           | FISEA                                     | 2026                                  | 2027-2028                               | maximale              |
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Génie de l'eau et de l'aménagement, sur le site de Sophia Antipolis | Formation initiale sous statut d'apprenti | 2026                                  | 2027-2028                               | restreinte            |

L'école propose un cycle préparatoire.

**La CTI prend acte de l'arrêt de la formation suivante :**

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Robotique, en formation continue (FC) à compter de la rentrée universitaire 2026.

**Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :****Pour l'université**

- Agir auprès des collectivités pour améliorer l'accès au campus en dehors des périodes de travail des entreprises du site
- Renforcer l'infrastructure immobilière du campus pour permettre l'implantation d'équipements techniques et scientifiques d'envergure et d'équipements sportifs.
- Intégrer l'analyse de la pyramide des âges des enseignants-chercheurs de l'école pour assurer à court terme le renouvellement des personnels et la continuité des activités de formation et recherche.

**Pour l'école**

- Élaborer un plan de recrutement d'enseignants-chercheurs à court et moyen terme
- Structurer un système de retour d'informations aux étudiants des mesures d'amélioration continue mises en œuvre
- Mettre en place des actions d'acculturation auprès des élèves sur la gouvernance de l'école compte tenu de la pyramide des âges actuelle
- Renforcer les compétences managériales des différentes spécialités
- Favoriser l'intégration des étudiants en apprentissage à la vie associative de l'école

**Pour la spécialité génie de l'eau et de l'aménagement**

- Redéfinir les objectifs de la formation, les compétences visées, les moyens en interne et à développer, le syllabus et l'accompagnement par un conseil de perfectionnement adapté
- Consolider le recrutement et la mise à niveau d'étudiants issus de BTS pour garantir leur réussite finale

**Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, aux diplômes suivants:**

| Intitulé du diplôme                                                                                                                                                                                                                             | A compter de la rentrée universitaire | Jusqu'à la fin de l'année universitaire |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Robotique - Engineering master degree from Higher Education Institution _ Ecole polytechnique d'Université Côte d'Azur in Robotics engineering | 2026                                  | 2027-2028                               |
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Mathématiques appliquées                                                                                                                       | 2025                                  | 2027-2028                               |
| Ingénieur diplômé de l'École polytechnique universitaire de l'université Côte d'Azur, spécialité Génie de l'eau et de l'aménagement                                                                                                             | 2025                                  | 2027-2028                               |

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 juin 2026

Avis approuvé par voie électronique, le 30 juin 2026

Signé électroniquement par  
la Présidente  
Claire PEYRATOUT

